

Motion du 6 avril 2009 de MM. Georges Queloz, Alexandre Chevalier, Alexis Barbey, Jean-Marc Froidevaux, Jean Sanchez, Armand Schweingruber, Mmes Fabienne Aubry Conne, Linda de Coulon, Florence Kraft-Babel et Danièle Magnin: «Sorties de parking: des dispositifs de sécurité».

(acceptée par le Conseil municipal lors de
la séance du 17 février 2010)

MOTION

Considérant:

- qu'un drame comme celui que l'on vient de vivre à la rue de l'Avenir et qui a coûté la vie à un enfant de 3 ans est de trop!;
- que la souffrance de la famille victime, mais aussi de l'automobiliste à qui cela arrive, est insupportable;
- que, dans la quasi-totalité des cas, les véhicules quittant un parking privé ou public s'engagent sur le domaine public communal;
- que, pour cet aspect des choses comme pour d'autres, il est du devoir de la municipalité d'optimiser la sécurité des usagers de son domaine public, à défaut de se voir rechercher en responsabilité un jour prochain;
- que quantité de systèmes de prévention, appareils visuels mais aussi sonores, pouvant sans doute éviter une nouvelle catastrophe existent;
- que la Ville de Genève doit montrer l'exemple en équipant de tels systèmes les immeubles dont elle est propriétaire et qui présentent des situations dangereuses,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de répertorier tous les endroits qui présentent un danger et de procéder à des installations de signalisations adéquates de la présence d'un danger;
- d'inviter les propriétaires d'immeubles privés (par la voie de l'Union suisse des professionnels de l'immobilier, Genève) à en faire de même en prenant les mêmes dispositions.